



Communiqué intersyndical du 12 septembre 2018

## Vente d'autotests en libre-service : attention danger !

Les représentants de biologie médicale – internes, biologistes hospitaliers et libéraux – s'indignent des conséquences sur les patients de la mise sur le marché de tests de diagnostic médical en libre-service. Tout comme l'Académie Nationale de Pharmacie dans son rapport de décembre 2017, ils considèrent dangereux la vente d'autotests en pharmacie sur des pathologies telles que la maladie de Lyme, le cancer de la prostate, le cancer colorectal ou l'infection à *Helicobacter pylori*.

Alors que l'académie pointe les dangers potentiels, Michel-Edouard Leclerc propose désormais la vente d'autotests, hors parcours de soins et sans conseils dans les grandes surfaces. De qui se moque-t-on ?

La vente libre d'autotests provoquerait un risque sanitaire important. Quid du patient qui achète un test de dépistage du cancer de la prostate dont le résultat est faussement négatif ? Ou un test de la maladie de Lyme avant apparition des anticorps et qui est négatif alors que le patient est atteint ?

Les biologistes médicaux, experts en examens biologiques, sont soumis à des normes strictes pour garantir leur fiabilité et leur interprétation contextuelle. En coordination avec les professionnels de santé et les patients, ils doivent être les pivots dans la réalisation, interprétation ainsi que la dispensation de tout test biologique, autotests compris. Cela doit se faire selon les indications, performances et apports de chaque test pour le patient.

Plus de 4000 laboratoires de biologie sont répartis dans tous les territoires en France et chaque patient peut déjà réaliser un examen de dépistage sans ordonnance et sur simple demande avec une sécurité accrue à ceux des autotests actuels pour un coût souvent inférieur.

La qualité des soins et la Santé des patients ne doivent pas être sacrifiées sur l'autel du profit commercial.

Dr. Lionel BARRAND – Président du **SJBM** – 06 67 20 81 88 – [president@sjbm.fr](mailto:president@sjbm.fr)

Pr. Jean-Paul FEUGEAS – Président du **SNMB-CHU** – [snmbchu@aol.com](mailto:snmbchu@aol.com)

Pr. Jean-Gérard GOBERT – Président de la **FNSPBHU** – 06 82 23 35 66 – [jeangerard.gobert@gmail.com](mailto:jeangerard.gobert@gmail.com)

M. Moïse MICHEL – Président de la **FNSIP-BM** – 06 78 80 10 41 – [president@fnsip.fr](mailto:president@fnsip.fr)

Dr. Jean PHILIPP – Président du **SLBC** – 06 77 15 54 07 – [jphilipp39@gmail.com](mailto:jphilipp39@gmail.com)

Dr. Xavier PALETTE – Président du **SNBH** – [xpalette@ch-sudessonne.fr](mailto:xpalette@ch-sudessonne.fr)

Pr. Jean-Luc WAUTIER – Président d'honneur du **SNMB-CHU** – 06 85 12 93 95 – [jlwautier@hotmail.fr](mailto:jlwautier@hotmail.fr)